



Mot du Président

Depuis 1998, les divers organismes canadiens de réglementation en technologie dentaire travaillent de concert afin d'établir des pré-requis d'accèsion à la profession et des mécanismes de reconnaissance des acquis qui soient semblables. Ils s'assurent ainsi des équivalences de la formation et des diplômes, de même que de l'ensemble de la réglementation du secteur.

En 2002, les responsables de la profession dans les différentes provinces se sont mis d'accord sur un protocole global qui établit des équivalences de connaissances professionnelles et des règles et normes de pratique. Cette approche conjointe a permis du coup la mobilité inter-provinciale de la main-d'œuvre puisque, fruit d'une réflexion sérieuse, l'entente assure une reconnaissance des compétences professionnelles du technicien dentaire entre les provinces qui ont démontré avoir atteint les objectifs définis dans le protocole. Dans ce contexte, la similarité de la formation permettant d'accéder à la profession et de l'environnement de pratique (standards de pratique, formation continue, mécanismes de surveillance...) garantissent aux patients que, peu importe leur province de résidence, ils auront accès au même haut niveau de professionnels, capables de réaliser des prothèses dentaires de grande qualité.

C'est pourquoi dès le début de nos échanges inter-provincial, il était clair que si des échanges de reconnaissance internationale devaient avoir lieu, il fallait que ces discussions se fassent dans le plus grand respect de l'entente de mobilité en techniques dentaires et avec l'accord de tous les signataires. À défaut d'avoir suivi un programme qui réponde aux exigences que nous avons établies ensemble, il faudra que les techniciens dentaires formés hors du Canada qui désirent pouvoir pratiquer dans notre pays soient soumis à des conditions supplémentaires telles que le stipule les règlements sur les normes de délivrance de permis. C'est seulement à cette condition que nous éviterons de diluer la qualité de notre profession.

Dans un contexte de mondialisation omniprésent, l'ensemble des provinces canadiennes qui sont parties à l'entente s'étaient montrées ouvertes à la signature d'ententes de circulation de la main d'œuvre avec les États-Unis ou le Mexique, mais uniquement dans la mesure où cela serait le fruit d'une démarche commune et concertée de la part des provinces. De plus, l'ouverture de nos frontières ne devait pas se faire sans que cela réponde à un besoin clair et précis.

Pour ce qui est de l'OTTDQ, sachez que nous ne signerons aucune entente

de mobilité réciproque avec une province qui ne respecterait les règles sur lesquelles nous nous sommes entendus tous ensembles. Personnellement, je me suis engagé solennellement à continuer à défendre notre profession et à m'assurer que le titre garde toutes ses lettres de noblesse. C'est une question d'intégrité professionnelle et de respect de notre mandat de protection du public.

Je vous informe que nous avons signé une entente de mobilité professionnelle avec le College of dental technologist of Alberta en accord avec l'entente de mobilité canadienne. Cette entente devra être également signée par les représentants du College of Dental Technologists of Ontario et du College of Dental Technicians of British Columbia.

Il est déjà temps d'inclure à votre agenda les journées dentaires internationales du Québec du 27 au 30 mai. J'espère vous y rencontrer et je vous invite à participer à votre assemblée générale annuelle qui aura lieu le mardi 30 mai prochain.

À bientôt

Raymond Haché, t.d.



**Journées dentaires
internationales
du Québec**

27 au 30 AU PALAIS
MAI DES CONGRÈS
2006 DE MONTRÉAL

Nouvelles du bureau de la directrice générale

Voici brièvement les activités du Bureau.

Renouvellement de votre cotisation

Pour l'année financière 2006-2007, la contribution à l'Office des professions du Québec passera de 20,20 \$ à 17,10 \$. La cotisation annuelle de l'Ordre au montant de 345 \$ demeure inchangée. La date limite pour la réception de votre paiement est le 31 mars 2006.

Assurance responsabilité professionnelle

Nous vous rappelons que depuis le 1er avril 2004, la cotisation à l'OTTDQ comprend l'assurance responsabilité professionnelle et la prime est défrayée par l'Ordre. Les membres ne sont donc pas tenus de souscrire à une telle assurance.

Frais de réinscription au Tableau de l'Ordre

Depuis le 1er avril 2005, des frais de 350 \$ sont exigibles pour la réinscription au Tableau de l'Ordre. Donc, tout ancien membre, c'est-à-dire la personne qui n'a pas renouvelé son inscription pour l'année 2005-2006 et qui désire se réinscrire pour l'année 2006-2007 devra défrayer ce montant en sus de la cotisation annuelle.

Mobilité de la main d'œuvre

Lors de la réunion des représentants des organismes de réglementation de la technique dentaire des provinces canadiennes tenue à Montréal en novembre dernier, l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec a signé l'entente de mobilité avec le College of Dental Technologists of Alberta.

Pandémie d'influenza

Le ministère de la Santé et des Services sociaux sollicite la collaboration des ordres professionnels pour collaborer avec lui afin de transmettre l'information qu'il pourrait vouloir acheminer aux membres de ces ordres. De plus, les membres des ordres pourraient être appelés à participer à certains travaux. Entre-temps, pour toute information sur le plan d'action du ministère, consultez le site www.msss.gouv.qc.ca/pandemie.

Linda Carbone, caé

Directrice générale et secrétaire

Nos membres se distinguent

L'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec tient à féliciter messieurs CAMILLE HALABY, t.d. et MICHEL JEAN, t.d.

Michel Jean, t.d.

du laboratoire dentaire M.J. à Chicoutimi a reçu le Prix excellence PDG manufacturier 2005 lors du colloque du Groupement des chefs d'entreprise en partenariat avec le laboratoire de recherche sur la performance des entreprises (LaRePE) de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Les principaux critères de sélection sont la rentabilité, la compétitivité et l'innovation.

http://www.uqtr.ca/~larepel/Larepe/A01_1_DomaineRecherche/

Camille Halaby, t.d.

du laboratoire dentaire CRH Oral Design Inc. à Montréal fut sélectionné, au niveau international, pour le « Straumann Esthetic Casebook ». Pour obtenir une copie gratuite de l'Esthetic Casebook, veuillez communiquer avec Straumann Canada au 800-363-4024.

Modifications au code des professions

L'Office des professions a soumis au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) une proposition de modifications au Code des professions visant à établir un pouvoir habilitant pour les ordres en matière de délivrance de certains permis et à revoir le mécanisme de révision des décisions d'équivalence de diplôme et de formation.

Ces modifications ont pour but d'alléger la réglementation et son processus ainsi que d'améliorer le rendement des mécanismes de contrôle de l'inspection et de la discipline.

Me Yvon Marcoux, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, souhaite soumettre un mémoire aux instances centrales du gouvernement ce printemps en vue d'une présentation d'un projet de loi à l'Assemblée nationale d'ici juin 2006. Il est envisagé qu'une commission parlementaire se tienne en août ou septembre pour une adoption d'ici la fin de décembre 2006.

L'OTTDQ participera aux échanges et informera les membres de l'évolution du dossier.

Linda Carbone, caé

Formation continue

Nous avons eu droit en 2005 à plusieurs formations pouvant susciter l'intérêt de plusieurs d'entre nous. Grâce au bon travail du comité, les techniciens membres ont eu l'opportunité d'avoir celles-ci à Montréal et certaines autres dans la capitale de Québec. Voici quelques unes des formations qui vous seront offertes dans les mois prochains par l'Ordre et dans le cadre des Journées dentaires :

16 mars : Introduction à la soudure au laser, conférence, à Longueuil

Avril : Formation en céramique, à Longueuil (date à confirmer)

27 avril : Caractérisation de l'acrylique (conférence en anglais), à Longueuil

19 mai : Photographie numérique

8 juin : Logiciel de planification et communication GPS dentaire, conférence à Longueuil

Dans le cadre des Journées dentaires du 27 au 30 mai, entre autres:

30 mai à 13h30 « Un concept d'excellence en dentisterie esthétique-Communication, interaction et matériaux » Conférence du **Dr Ernst A. Hegenbarth** en traduction simultanée

Pour toutes informations sur la formation continue, n'hésitez pas à consulter le site Internet de l'Ordre ou de communiquer à nos bureaux. Nous vous rappelons que vos suggestions de formation et de conférenciers sont toujours les bienvenues.

Éric Choquette, t.d.

Tableau des membres

Intégration

Rudolf Bakonyi (05-033)
Najib Jreijiry

Réintégration

André Fillion (97-000)
Huynh Nguyen Thi (02-044)
Duc Hoang Nguyen(03-022)
Daniel Saad

Permis de directorat

Nouveaux permis

D-0292 Mario Clemente Reitano, t.d.
D-0293 Dan-Flaviu Ciogolas, t.d.
D-0294 Rudolf Bakonyi, t.d.
(permis limité)
D-0295 Jean-Luc Beaulieu, t.d.

Permis réactivés

D-0267 Huynh Nguyen Thi, t.d.
D-0262 Duc Hoang Nguyen, t.d.

Permis annulés

D-0005 Robert Bernier, t.d.
D-0228 Yann-Michel Citarella, t.d.

Retraites bien méritées

Au cours de la dernière année, le département des techniques dentaires du Collège Édouard Montpetit a souligné la retraite de messieurs Réjean Brulé, Edmond Paquin et Russell Théorêt.

Au nom de vos collègues et élèves nous désirons vous souhaiter une belle retraite. Nous tenons de plus à vous remercier pour toutes ces années consacrées à l'éducation de la relève des techniciennes et techniciens dentaires du Québec.

AVIS DE CONVOCATION

Vous êtes convié à participer
à l'assemblée générale annuelle
qui se tiendra :

le mardi 30 mai 2006 à 17h30
au Palais des congrès
de Montréal
201, rue Viger Ouest, Montréal
Salle 513 DEF

(dans le cadre des Journées
dentaires du Québec)

Mot du Syndic

Chers membres,

D'abord laissez-moi profiter de l'occasion pour vous souhaiter une bonne année 2006, tant au niveau personnel que professionnel.

Comme syndic, je puis vous assurer qu'elle le sera. Depuis l'avènement du directorat de laboratoire, notre rôle s'est précisé et je peux vous le confirmer. Nous avons réalisé que depuis quelque temps, nos clients-dentistes s'informent de plus en plus au sujet du directorat de laboratoire. Ils veulent savoir s'ils sont protégés advenant un problème avec leur laboratoire dentaire.

À ce titre, peut-être que l'année 2006, confirmera l'évidence que de transiger avec un laboratoire, membre de son ordre et détenteur d'un permis est le gage d'un travail professionnel et la certitude que si un conflit survient, un recours est possible et qu'une enquête sera faite.

C'était le but du législateur de créer une situation claire, en créant le directorat de laboratoire dentaire. Alors, je crois que nous pouvons dire d'ores et déjà, mission accomplie.

Alfred Guirguis, t.d.
Syndic

Offres d'emplois

Le laboratoire dentaire Morisset (Québec) recherche 2 techniciens(nes) dentaires en prothèses fixes (porcelaine et cirage). Minimum de 3 ans d'expérience. Conditions de travail exceptionnelles.

Contactez **Guylaine Gagnon** au 1-800-463-7208 ou transmettez votre c.v. par fax au (418)529-4351 ou par courriel au info@labmorisset.com.

Technicien(ne) dentaire ou étudiant(e) finissant(e) demandé en orthodontie, horaire flexible, salaire selon expérience. Laboratoire situé sur la rive sud de Montréal à St-Basile-le-Grand. Envoyer votre CV par courriel; via1@videotron.ca ou Tél.:450-461-3057.

Le Laboratoire ARTECH DENTAIRE (proche du métro Sauvé) est à la recherche:

- d'un(e) technicien(ne) dentaire pour un poste en céramique. Une personne expérimentée, soucieuse du détail et de la qualité est souhaitée. Poste à temps plein

- d'un(e) auxiliaire avec expérience pour travaux de préparations des modèles et autres de technique dentaire. Poste temps plein

Salaire et condition à discuter selon expérience.

Envoyer vos coordonnées et C.V. à artechdentaire@bellnet.ca ou téléphonez au 514-387-1919

Laboratoire Art Dentaire Moderne à St-Hubert recherche un technicien(ne) dentaire pour travail en prothèses fixes. Salaire et conditions à discuter selon expérience.

Contactez **Yvon Nadon** (450) 443-4830.

Le laboratoire dentaire Roger Picard à Montréal est à la recherche de 2 techniciens(nes) dentaires. Un technicien avec expérience en cirage et finition métal (expérience en céramique un atout) et un technicien avec expérience en acrylique (prothèse amovible). Nous offrons un travail stable dans une bonne atmosphère. Possibilité d'apprendre le système de CAT-CAM Cercon.

Tel. : (514)2701922

Fax.: (514)270-1988

e-mail : rp@rogerpicardlab.com

Artro Inc à Lasalle, recherche technicien(nes) dentaires, temps plein et partiel en prothèse fixe. Expérience en prothèse amovible serait un atout.

Appelez au (514) 244-4773

Le laboratoire VIVACLAIRES CANADA est à la recherche d'un(e) technicien(ne) à temps plein ou partiel, habile en prothèses amovibles (cirage et montage), modèles de plâtre, réalisation de cirage, ainsi que certains travaux préparatoires. Faites parvenir vos coordonnées à vivaclaircanada@videotron.ca Tél. (514) 582-7178 ou (514) 684-8460 poste 233.

Le laboratoire Michel Langlois est à la recherche d'un(e) technicien(ne) dentaire à temps plein ou partiel pour la fabrication de prothèses fixes. La maîtrise de chaque étape est requise. Faites parvenir votre c.v. par fax au (450) 677-2557 ou téléphonez au (450) 677-3509.

Recherche technicien(ne), dynamique et responsable, en prothèse fixe pour le cirage des armatures et la finition du métal. Laboratoire en pleine expansion. Le laboratoire est situé près du tunnel L-H Lafontaine. Tél: (514) 493-9009

Urgent: Laboratoire dentaire Point Fusion situé à Montréal. Environnement très agréable proche du Métro Mont-Royal. Recherche un(e) technicien(ne) dentaire en fixe qualifié ayant une base en préparation modèle, cirage, métal armature et morphologie. Possibilité céramique. Responsable et sens de l'esthétique souhaité. Faites parvenir votre CV par courriel:

dentairepointfusion@bellnet.ca

ou par fax au: (514) 727-2348.

Pour informations :

M. Donnard

tél : (514) 727-7017

Laboratoire dentaire établi depuis 15 ans à Montréal est à la recherche d'un(e) technicien(ne) dentaire avec expérience dans cirage et métal pour couronnes et ponts et en implants. Poste à temps plein. Salaire 40 000 \$ - 45 000 \$ par année et avantages sociaux.

Faites parvenir votre cv par télécopieur au 450-444-5228.

Laboratoire dentaire CRH Oral Design est à la recherche d'un(e) technicien(ne) dentaire avec expérience dans cirage et métal pour couronnes et ponts et un(e) autre pour le département des modèles. Salaire selon expérience et 4 semaines de vacances payées par année. Poste à temps plein. Faites parvenir votre cv par télécopieur au 514-748-1768.

Le Groupe Dentachrome est présentement à la recherche d'un(e) technicien(ne) dentaire céramiste pour son laboratoire de Montréal. Le candidat devra être expérimenté, autonome, soucieux de la qualité et être réceptif aux exigences de la clientèle dans un environnement de travail en équipe.

Faites parvenir votre CV par fax au 514-343-9261, courriel à eric.fortin@dentachrome.ca ou communiquez directement avec **M. Eric Fortin** 514-343-4342.

À vendre

En bonnes conditions :

- 1 four à céramique marque JELRUS

- 2 sableuses marque JELENKO
Pour plus de détails veuillez communiquer avec Vick au LABORATOIRE DENTAIRE PEGASE 514-278-7878.

Laboratoire dentaire spécialisé en pont et couronne - Opération clé en main - Excellente condition.

Information : 514-369-2228

Four à céramique de marque Gemini II avec pompe pour 500 \$
(450) 677-3509

Fournaise pressable Touch'n Press (Dentsply) Prix : 3 200 \$
Michelle Bazinet (450) 627-2002

ASSURANCES

Yves Barrette, B.A.A., C.d'A. Ass.

Antonio Barrette & Fils Inc.

ASSURANCES GÉNÉRALES

N'hésitez pas à nous contacter...

nous connaissons vos besoins

175, rue de Salaberry, Joliette, Québec, J6E 4E8

Téléphone Télécopieur

Montréal (514) 331-5955

Joliette (450) 753-7554

(450) 753-7710

Si vous désirez passer une ANNONCE dans le PROCHAIN NUMÉRO du bulletin, faites nous parvenir votre annonce avant le **28 avril 2006** par courriel à ottdq@affaires.com ou par fax : **(514) 844-7556** en spécifiant la rubrique et votre numéro de membre.

Un peu d'ordre... est un bulletin d'information publié quatre fois par année par l'Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec. Sauf pour les articles écrits par les porte-parole officiels de l'Ordre, les opinions émises dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Ordre des techniciennes et techniciens dentaires du Québec

500, rue Sherbrooke Ouest, Bur. 900, Montréal, Qc, H3A 3C6 - téléphone (514)

282-3837 - télécopieur (514) 844-7556 - Courriel: ottdq@affaires.com

- Site internet: www.ottdq.com - Convention de la poste-publications : N° 40046880

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec - Bibliothèque nationale du Canada - mars 2006